

Le courrier de la Lesse



Le Contrat Rivière de la Lesse ASBL

A : Rue de Préhyr 12F - 5580 Rochefort ☎ : 084 / 22 26 65

✉ : info@crlesse.be 🌐 : www.crlesse.be 📘 : www.facebook.com/crlesse

N° 171

Mai 2024

Actions résolues

Action 13Le0104 : poursuivre l'opération "Communes et Rivières propres" - BeWapp



Chaque année, nous effectuons, au besoin, différents nettoyages sur les communes du sous-bassin dans le cadre du grand nettoyage de printemps organisé par BeWapp. Cette asbl a pour mission d'améliorer la propreté publique en Wallonie et de réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins. Ces derniers mois, nous avons procédé à deux nettoyages sur les communes de Tellin et Rochefort (sources du ry d'Howisse) et Nassogne (Lomme à Forrières).



La crassule des étangs, une plante à ne pas mettre dans vos étangs !

Appelée Crassule de Helm, Orpin des marais ou encore *Crassula helmii*, la crassule a été introduite depuis l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour l'aquariophilie. **En Région wallonne, sa plantation et le dépôt de déchets verts sont interdits.**

Sa morphologie est très variable selon son développement : les feuilles émergées ressemblent à du thym avec des feuilles succulentes (grasses) tandis que les feuilles



©Centre de Ressources -

immergées sont opposées, fines et sessiles (attachées à la tige, sans pétiole). Il existe également une forme semi-terrestre.

La crassule immergée peut facilement se confondre avec la callitriche, une espèce indigène, car elles sont très semblables mais celle-ci a des feuilles pétiolées avec une échancrure au bout.

Tout comme les autres invasives aquatiques (élodées, myriophylles, etc.), la crassule conduit progressivement à la mort biologique des milieux aquatiques en interceptant la

lumière et en réduisant la disponibilité en oxygène (anoxie) bien qu'une des vertus premières tant vantée est d'être une plante oxygénante.

Son caractère invasif vient de sa capacité à bouturer très facilement : le moindre morceau de tige de 5mm peut donner naissance à une nouvelle population !

Cette capacité rend la gestion de la plante extrêmement complexe ! D'ailleurs, en matière de gestion, selon le taux d'invasion, on peut essayer un arrachage manuel et aller jusqu'au comblement pur et simple du point d'eau si l'invasion est déjà trop forte. Attention que cette dernière opération est conditionnée par une demande de permis d'urbanisme !

In fine, la crassule va être une des pires plantes aquatiques invasives à gérer, ne l'introduisez donc pas dans vos étangs !



©Benjamin Blondel

Le CR Lesse anime : les écoliers ont relâché leurs saumons !

Jusqu'au début du 19e siècle, le saumon atlantique se rencontrait en abondance dans le bassin mosan.

Mais avec l'industrialisation et la pêche intensive des années qui suivirent, le saumon atlantique disparut complètement des eaux belges et néerlandaises.

Dans les années 80, des truites de mer, une espèce dont le cycle de vie est semblable au saumon, furent aperçues à Lixhe, en Belgique. C'est alors qu'est lancé **le projet «Saumon Meuse», mené conjointement avec le Ministère de la Région wallonne et les Universités de Liège et Namur pour la réintroduction durable du saumon atlantique dans nos eaux.**



Depuis plus de 10 ans, les écoles du sous-bassin de la Lesse participent à ce projet grâce à notre partenaire, le CoSMos, Conservatoire du Saumon Mosan qui nous permet de mettre à disposition des élèves plusieurs centaines d'œufs par an.

Cette année, les élèves de 1ère et 2ème primaire de l'école communale du Rond-point de Rochefort, ainsi que les élèves de l'école primaire de Maissin (Paliseul) ont participé au projet. Chaque école a accueilli 300 œufs de saumon atlantique. Chaque semaine, ils ont pu vérifier grâce à l'intervention de notre animatrice, Merry, les divers paramètres pour permettre aux œufs et aux futurs alevins d'évoluer dans les meilleures conditions possible (vérifier le bon fonctionnement des pompes et du refroidisseur, maintenir un certain niveau d'eau dans l'aquarium, relever la température et le pH, retirer les œufs et alevins morts, etc.).

Sur 600 œufs, ce sont au total 594 alevins qui ont vu le jour dans les écoles de Rochefort & Maissin. Nos pisciculteurs en herbe ont alors continué leur aventure jusqu'à l'étape de déversement des saumons dans la rivière la plus proche de leur école : la Lomme et la Lesse. **L'opération fut plus que réussie, puisqu'ensemble, ils ont pu rendre la liberté à 565 saumons atlantiques.** Merci



et surtout bravo aux enfants & institutrices pour leur investissement tout au long de ce magnifique projet !

Savez-vous que ?



Au départ de couleur rose-orangée, les alevins arborent petit à petit une robe grisâtre. Les alevins possèdent une poche vitelline en dessous de leur ventre qui constitue leur réserve de nourriture. Tant qu'elle n'est pas complètement résorbée, les alevins ne partiront pas à la recherche de nourriture, ils préféreront se réfugier

dans les galets et le gravier au fond de l'eau. Une fois cette poche invisible et à l'approche d'une taille de 3 cm environ, ils seront prêts à voyager dans la rivière.

Le saumon atlantique se caractérise principalement par son cycle de vie de type anadrome : les œufs sont pondus et éclosent en eaux douces. Après un séjour d'un à six ans, ils subissent une série de changements physiques et physiologiques appelée « smoltification » qui leur permet de s'acclimater à l'eau de mer. Une fois descendus vers la mer, ils s'y nourriront activement pour atteindre une taille de 40 à 120 cm. Ils entameront ensuite une migration vers leur rivière natale, qui nécessitera encore des changements physiques, afin de s'y reproduire.

Le sujet vous intéresse ?

Pour une animation, vous pouvez contacter notre animatrice, Merry : merry.frere@crlesse.be

Vous pouvez découvrir l'Odyssée incroyable du Saumon chez notre partenaire CoSMos grâce à une visite organisée par RIVEO le 30 octobre 2024. Plus d'infos : <https://www.riveo.be/presentation/cosmos-l-odysee-du-saumon.html>

Sources articles : Brochure « La réintroduction du saumon atlantique dans le bassin de la Meuse : synthèse et résultats » & article sur le web : <https://www.rtf.be/article/le-saumon-est-de-retour-chez-nous-10197512>

Saviez-vous que ?

Plan de Gestion des Risques d'Inondations : le guide d'éligibilité 2024 pour les communes est disponible !

Ce guide, réalisé par la Wallonie, a été **conçu afin d'aider les communes à proposer des projets éligibles en lien avec les 4 étapes du cycle de gestion** (prévention – protection – préparation – réparation) et qui peuvent être imbriqués dans le projet résilience face aux inondations des communes.

Lien vers le guide:

https://inondations.wallonie.be/files/documents_a_telecharger/DI/PGRI%202/Guide%20PGRI_SPW_FINAL%2030sept.pdf

Toutes les informations pour introduire une demande de subvention PGRI (communes ou provinces): <https://inondations.wallonie.be/home/directive-inondation/plans-de-gestion-des-risques-dinondation/pgri-2022-2027/subvention-pgri-pour-la-resilience.html>

Vous souhaitez agir pour la protection des sols ? Natagriwal peut vous aider !



Les conseiller-ère-s Natagriwal interviennent auprès des agriculteur-ric-e-s à la demande de GISER (Gestion Intégrée Sol – Erosion – Ruissellement). En tant que commune, vous bénéficiez d'aides pour vous protéger des potentielles inondations : vous pouvez contacter directement GISER (giser@spw.wallonie.be) qui

établira un rapport d'expertise au niveau du bassin versant (incluant les zones urbaines, agricoles, cours d'eau, etc.). Les parcelles agricoles contribuant au risque d'inondations identifiées dans le rapport d'expertise GISER feront l'objet de la visite des conseiller-ère-s de terrain Natagriwal.

Vous avez des questions ?

Le Guichet Protection des sols est joignable au 0497 05 46 50 ou via l'adresse mail protection.sols@natagriwal.be

Sources : site internet Natagriwal - <https://www.natagriwal.be/protection-des-sols/>

A vos agendas !

Session d'information «D'où vient l'eau qui sort du robinet sur la commune de Beauraing?» (Événement des Journées Wallonnes de l'Eau reporté dans le cadre du «Weekend Bienvenue Beauraing»)

Date : samedi 18/05

Horaire: 3 sessions à 10h30 - 11h30 - 13h

Lieu : atelier du magasin "Comptoir Paysan" - Rue de Bouillon 82, 5570 Beauraing

Événement sur Facebook : <https://www.facebook.com/events/1939243829860070>



APPEL A PROJETS : agir pour la biodiversité en tant qu'entreprise (clôture 2 août 2024)

Un **webinaire informatif** aura lieu le **lundi 13 mai et jeudi 16 mai** à destination de toutes les entreprises wallonnes afin de présenter plus particulièrement le projet.

Le Village des Projets Citoyens à Yvoir: une après-midi pour découvrir et échanger : des activités ouvertes à tous.tes et gratuites !

Date : dimanche 26 mai (à partir de 14h)

Lieu : La ferme de Champalle - Av. de Champalle 3A, 5530 Yvoir



Contrat de Rivière Lesse ASBL

Rue de Préhyr 12F
à 5580 Rochefort
084 / 22 26 65

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

N° d'entreprise : 0894.160.351
N° de compte ING : BE36.3630.1997.6481
RPM : Dinant

Le Contrat de rivière Lesse est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Namur, la Province de Luxembourg, et les communes de Beauraing, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin.



Se désabonner | Gérer votre abonnement

